

Le bulletin d'infos

Rhôn@crussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



TOUS
à la ludothèque

MOBILITÉ Ça bouge

UN PROJET
DE TERRITOIRE
pour écrire
l'avenir !

ALBOUSSIÈRE ∞ BOFFRES
CHAMPIS ∞ CHARMES-SUR-RHÔNE
CHÂTEAUBOURG ∞ CORNAS ∞ GUILHERAND-GRANGES
SAINT-GEORGES-LES-BAINS ∞ SAINT-PÉRAY
SAINT-ROMAIN-DE-LERPS
SAINT-SYLVESTRE ∞ SOYONS ∞ TOULAUD

SOMMAIRE

Un projet de territoire▷

P. 4



Une exposition sur le PCAET▷

P. 5

Infos voirie▷

P. 12



Focus assainissement▷

P. 13



Bilan défi familles▷

P. 6

L'OPAH ça marche !▷

P. 14

PLUiH une concertation dynamique▷

P. 15



Aménagement de « points-propreté »▷

P. 7



Mobilité ça bouge▷

P. 16

Brèves éco▷

P. 8

Numérique▷

P. 9

L'Agriculture l'ADN de Rhône Crussol▷

P. 10



Un parcours sportif adapté à tous▷

P. 18



Solarisation des toits des écoles▷

P. 11

Tous à la ludothèque▷

P. 19

Valorisation du patrimoine▷

P. 20

En bref▷

P. 21-23

Bulletin d'informations de la Communauté de Communes Rhône Crussol
1278 rue Henri Dunant - BP 249
07502 GUILHERAND-GRANGES Cedex
accueil@rhone-crussol.fr

Directeur de Publication : Patrice Pommaret
Rédaction : Stéphanie Dintre et services
Mise en page : Béatrice Fixot
Tirage : 17 500 exemplaires, diffusion gratuite

Crédits photos : Jean Delmarty,
Mairies, Associations, Rhône Crussol,
Rhône Crussol Tourisme



Jacques Dubay,
Président de la Communauté
de communes Rhône Crussol

ÉDITO

La rentrée de septembre est une période charnière, un nouveau rythme s'installe et de nouvelles actions sont initiées. Ces longs mois de troubles sanitaires nous ont contraints à composer malgré les incertitudes, mais cela ne nous empêche pas d'agir.

Il est de notre responsabilité d'élus d'anticiper et d'accompagner l'évolution du territoire en fonction des mutations climatiques, économiques, et sociales de la Communauté de communes Rhône Crussol, tout en tenant compte du contexte qui nous entoure.

Situation géographique, axes de communication, relations avec les autres territoires ou encore attentes de la société influent aussi sur nos modes de vie, nos besoins, nos aspirations...

C'est pourquoi, nous préparons l'avenir à travers différents dispositifs, déjà portés à votre connaissance dans les éditions précédentes de ce magazine et dont vous pourrez suivre l'actu dans ce numéro.

Ainsi, le Plan Climat Air Énergie Territorial¹ nous propulse sur les différentes dimensions des enjeux énergétiques de demain ; le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat² préfigure l'occupation foncière et les aménagements qui y sont liés.

La rénovation énergétique et l'adaptation des logements à l'autonomie des personnes est engagée depuis longtemps avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat³, Rénofûté et maintenant le Service Public de la Performance Énergétique⁴.

La gestion des déchets, le développement du compostage individuel ou collectif et l'extension des consignes de tri (en vigueur à partir de la fin de l'année) permettront de réduire le volume de nos déchets de manière significative et de mieux les valoriser. La Convention Globale Territoriale⁵ signée avec la Caisse d'allocations familiales ou encore le développement de mobilités moins polluantes, la production locale d'énergies renouvelables et l'encouragement de la consommation en circuits courts font également partie des leviers que nous actionnons pour privilégier notre qualité de vie et préserver notre environnement.

Aujourd'hui, afin de coordonner encore davantage l'action des communes et celle de l'intercommunalité, un projet de territoire se met en place. Il tracera la feuille de route à suivre pour atteindre les objectifs fixés à 5, 10 ou 15 ans, en les priorisant en fonction de la capacité financière de Rhône Crussol.

Votre Communauté de communes avance pour continuer à vous offrir un cadre de vie propice à tous les épanouissements présents et futurs, conscients que les projets de demain s'écrivent aujourd'hui.

Jacques Dubay

Les élus du bureau communautaire



Sylvie Gaucher



Denis Dupin



Geneviève Peyrard



Thierry Avouac



Anne Simon



Bénédicte Rossi



Michel Mizzi



Hervé Coulmont



Laetitia Goumat



Patrice Pommaret



Claude Devochelle



Jean Riailon



Jany Riffard



Frédéric Gerland

1 - PCAET / 2 - PLUiH / 3 - OPAH / 4 - SPPEH / 5 - CTG

Vous retrouverez l'ensemble de ces sujets dans ce magazine.

UN PROJET DE TERRITOIRE pour écrire l'avenir !

Quelle vision et quelle stratégie pour Rhône Crussol dans les 5, 10 ou 20 ans à venir ? C'est tout le sens de l'élaboration du projet de territoire sur lequel travaillent actuellement les élus communaux et intercommunaux. Ce projet s'inscrit dans une vision partagée et s'appuie à la fois sur un état des lieux et un diagnostic. A partir de là, en fonction des enjeux, s'établiront les priorités et les orientations de l'action intercommunale en fonction des ressources budgétaires possibles.



Les intercommunalités ont été conçues et façonnées par les différentes lois sur la décentralisation. L'intercommunalité est une structure publique obligatoire depuis la loi Chevènement de 1999. Chaque intercommunalité se définit par un périmètre géographique donné et des compétences obligatoires et facultatives qui encadrent son action. Son exécutif est piloté par des élus communaux qui assurent la représentativité du territoire et agissent dans l'intérêt communautaire.

Le projet de territoire va permettre aux communes d'écrire ensemble un projet pour l'intercommunalité. Ce projet établira la vision d'un futur commun en tenant compte à la fois de la mutation de la société, du contexte et de l'environnement qui l'entourent ainsi que des besoins spécifiques du territoire et de ses habitants.

Le projet de territoire est imbriqué dans d'autres plans et contrats stratégiques tels que le Contrat Territorial de Relance et de la Transition Écologique (CTRTE), soutenu par l'État mais aussi avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUih cf. p. 15) ou encore la Convention Territoriale Globale (CTG cf. p. 22). Tous ces outils relient de manière transversale les différents domaines de compétences de l'intercommunalité.

Ce document permettra de dépasser une gestion fragmentée pour définir un véritable projet commun d'intérêt local qui définira et priorisera l'action selon les moyens financiers et fiscaux envisageables. Il guidera la politique intercommunale.

Logement, déplacements, qualité de vie, emploi, économie, agriculture, environnement, santé, jeunesse, dépendance, économie, tourisme... Quels axes demain en Rhône Crussol ? Le projet de territoire l'étudie méthodiquement. Pour cela, il s'inscrit à la fois dans un état des lieux et dans la vision des élus et des habitants dont un échantillon représentatif a été sondé.

Pour écrire son projet de territoire, Rhône Crussol se fait accompagner par le cabinet New Deal, spécialisé en ce domaine. Toutes les particularités de Rhône Crussol sont prises en compte pour en faire un document spécifique ancré dans la réalité de notre territoire, ses forces, ses atouts, sa typicité... Rhône Crussol va de l'avant et construit son avenir et celui de ses habitants.



UNE EXPO ITINÉRANTE pour expliquer le PCAET

Pourquoi un Plan Climat
pour Rhône Crussol ?

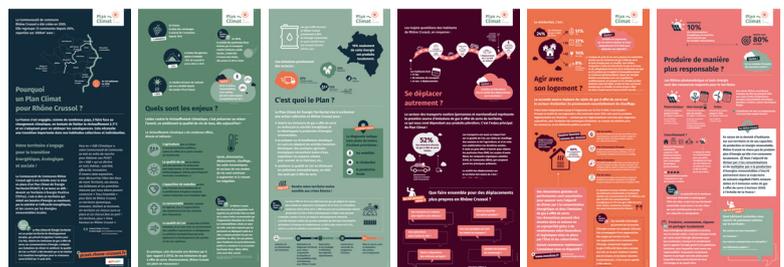
Quels sont les enjeux ?

C'est quoi le plan ?

Se déplacer autrement ?

Agir avec son
logement ?

Produire de manière
plus responsable



Acronyme peu explicite, le PCAET cible des démarches qui concernent tous les aspects de la vie pour faire face aux enjeux climatiques.

Une exposition élaborée dans le but de présenter ce Plan Climat-Air-Énergie Territorial au public, a circulé durant les mois de juillet et août dans les communes de Rhône Crussol lors des concerts musiques d'été.

Le contenu de ces panneaux informe les habitants sur les interventions à mener ensemble. Certaines sont déjà engagées.



Qu'en pensez-vous ?
Faites part de vos actions et
trouvez plus d'informations sur le site.

pcaet.rhone-crussol.fr



3 DÉFIS 30 familles

C'était une première ! Deux intercommunalités voisines, Rhône Crussol et ARCHE Agglo, labellisées territoire à énergie positive (TEPOS), ont organisé de novembre 2020 à juin 2021 trois défis familles, autour de trois grands axes : les déchets, l'énergie et l'alimentation. Une trentaine de familles ont participé aux différents ateliers pendant six mois. Le 3 juillet, l'heure était au bilan.

ASTUCES



RECETTE DÉFI FAMILLE ZÉRO DÉCHET

LA LESSIVE LIQUIDE

Mettre dans une casserole :

- 1L d'eau
- 20g de savon de Marseille rapé
- 20g de savon noir
- 1 cuil à soupe de savon noir liquide
- 1 cuil à soupe de cristaux de soude

Porter à ébullition.

Couper le feu quand le savon a totalement fondu.

Laisser tiédir puis transvaser dans un contenant.

Bien secouer avant utilisation.

BILAN DÉFIS FAMILLES

Une trentaine de foyers, soit environ 80 personnes, se sont impliquées dans les défis :

- ▶ Famille zéro déchet
- ▶ Famille à alimentation positive
- ▶ Défi déclics (diminution de la consommation d'énergie, uniquement mené sur ARCHE Agglo)

Au total, 12 ateliers pratiques ont été organisés : fabrication de compost, de produits ménagers, atelier réparation d'objets, fabrication de sorbets, de pain, visite de fermes, atelier cuisine, matinée jeux... Du fait des contraintes sanitaires, six rencontres ont eu lieu en visio.

De nombreux outils ont été mis à disposition des participants : kit zéro déchets (bocaux, sacs réutilisables, autocollant Stop Pub...), kit économie d'énergie et d'eau (mousseurs, ampoule basse consommation, débi-mètre, wattmètre...), documentation sur l'alimentation (guide des bonnes adresses, recettes de cuisine, comprendre les labels...).

Lors de la journée-bilan, samedi 3 juillet, les familles participantes ont pu faire part de leur ressenti et mesurer leurs progrès. L'une d'elles a ainsi diminué de 80 % sa production d'ordures ménagères en 6 mois, grâce aux éco-gestes ! Après un repas partagé, un spectacle a clôturé cette aventure originale.

C'EST REPARTI POUR 2021/2022 !

Rhône Crussol et ARCHE Agglo lancent en octobre les défis Familles de l'année 2021-2022.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU PROCHAIN DÉFI FAMILLES ?

Les foyers désireux de changer leurs habitudes de consommation de manière ludique et accompagnée, sont invités à candidater en septembre à l'adresse suivante : defi-familles@rhone-crussol.fr

▽ Le point-propreté réalisé à La Molière sur la commune de Champis



AMÉNAGEMENT de « points-propreté »

Objectif Centraliser le dépôt des ordures ménagères et le tri sélectif sur un point d'apport unique et de supprimer ainsi les bacs roulants.

C'est opérationnel Deux points-propreté ont déjà été réalisés sur la commune de Champis : au lieu-dit Garnier et à La Molière. Un autre sur la commune de Cornas, rue des acacias.

C'est en cours Un 3^e est en phase de réalisation à La Bâtie. D'autres sont prévus sur toutes les communes du plateau.

C'est en cours Un point propreté enterré sera installé au quartier des Brémondrières, dans le cadre de la réfection de la rue Général Leclerc à Saint-Péray.



△ Mise en place de conteneurs enterrés, rue des acacias à Cornas



BON À SAVOIR



35 KILOS* DE PROSPECTUS EN MOINS DANS VOTRE POUBELLE

En apposant un autocollant STOP PUB sur votre boîte aux lettres, vous faites un geste pour réduire sensiblement le gaspillage du papier. Sachant que cet autocollant permet de continuer à recevoir l'information des collectivités locales, n'hésitez pas à vous le procurer en mairie ou à l'accueil de la Communauté de communes.

*par an et par foyer



ET SI LE RÉFÉRENT COMPOSTAGE C'ÉTAIT VOUS ?

Agissez en faveur de la valorisation des biodéchets et participez à l'implantation d'un site de compostage collectif dans votre quartier, en devenant « référent »

▷ N'hésitez pas à nous contacter : dechets@rhone-crussol.fr

INFOS

La déchetterie d'Alboussière ouvre dorénavant les samedis après-midi.

Lundi -> 9h à 12h

Mercredi -> 13h30 à 17h30

Samedi -> 9h-12h et 13h30-16h30

BRÈVES ÉCO



RHÔNE CRUSSOL SOUTIENT LES PROFESSIONNELS DU BTP

Avec une famille sur dix qui vit du BTP en Ardèche, la filière bâtiments et travaux publics est un des acteurs majeurs de la vie économique locale. Face à la crise sanitaire, à la flambée du prix des matières premières et à une conjoncture incertaine, Rhône Crussol a reçu les représentants de la Fédération du BTP. À cette occasion, une charte d'engagement visant à soutenir les entreprises du BTP a été signée. La Communauté de communes s'engage ainsi à détecter les offres anormalement basses lors des marchés publics et à lutter contre la concurrence déloyale et le dumping social... Rappelons que les programmes de l'OPAH, les travaux d'investissement et les différents chantiers menés par la Communauté de communes en tant que maître d'ouvrage sont des leviers de soutien concrets en faveur du BTP, de l'emploi et de l'économie locale.

L'ESSENTIEL EST ICI

La plateforme e-commerce de Rhône Crussol « L'essentiel est ici » affiche plus de 300 points d'activité : commerces, professions libérales, entreprises et services. Infos pratiques, horaires d'ouverture, contacts y sont répertoriés pour faciliter les démarches des habitants.

Le nombre de boutiques en ligne progresse également. À ce jour, elles sont une soixantaine à proposer de la vente en ligne. Cet outil sera amené à se développer afin d'accompagner les entreprises locales dans leur digitalisation et d'apporter une réponse aux usages de la consommation numérique au niveau local. « L'essentiel est ici » a également été conçu comme un outil pérenne au service des entreprises et des usagers pouvant assurer une continuité "commercante" en cas de reconfinement.



Modélisations 3D de l'espace d'accueil de la future Maison du tourisme et des vins

MAISON DU TOURISME & DES VINS

Depuis sa refonte, en 2016, l'Office de tourisme agissant sous la dénomination commerciale Rhône Crussol Tourisme, met en œuvre une stratégie de développement touristique pour le compte de la Communauté de communes. Paysages de pleine nature, reliefs ardéchois, sentiers de randonnées, sites naturels et patrimoniaux emblématiques, berges du Rhône et coteaux des AOC Cornas, Saint-Péray et Saint-Joseph forment l'identité et la notoriété de ce territoire facilement accessible, profitant d'une situation géographique favorable. L'ensemble de ces paramètres a amené la Communauté de communes Rhône Crussol et son Office de tourisme à se positionner en faveur de la réalisation d'une nouvelle maison du tourisme qui comportera également un espace dédié aux vins et à l'art de vivre permettant de mettre en valeur l'ensemble des produits du terroir qui font l'emblème de Rhône Crussol. Une étude avait d'ailleurs été réalisée à cet effet en 2016-2017 sur un espace foncier disponible. Toutefois, la vacance de l'ancien restaurant Badet a donné lieu à une réflexion nouvelle et a permis d'engager un projet bien dimensionné pour le territoire. Sa situation entre le vignoble de Saint-Péray et celui de Cornas mais aussi sa position, sur un axe de circulation qui draine l'ensemble des communes de Rhône Crussol a été déterminante.

L'Office de tourisme sera donc transféré au sein de l'ancienne Maison Badet. Un lieu vivant, plus visible, à la fois dédié à la promotion touristique du territoire Rhône Crussol et des AOC viticoles locales y prendra place. L'ouverture est prévue en 2022, à suivre...

Le projet de Maison du tourisme et des vins bénéficie de l'accompagnement financier de l'Etat et de la Région Auvergne Rhône Alpes.

ELLE EST ARRIVÉE en Rhône Crussol !

Premiers servis du territoire Rhône Crussol, hormis les Guilherandais-Grangeois déjà connectés au très haut débit par l'opérateur Orange, 1900 foyers et entreprises, essentiellement sur Soyons et partiellement sur Toulaud, ont été raccordés, en mars et avril 2021, au réseau de fibre optique en cours de déploiement par ADN (Ardèche Drôme Numérique). Un vrai plus dans la vie de tous les jours, si l'on en croit les heureux premiers élus...

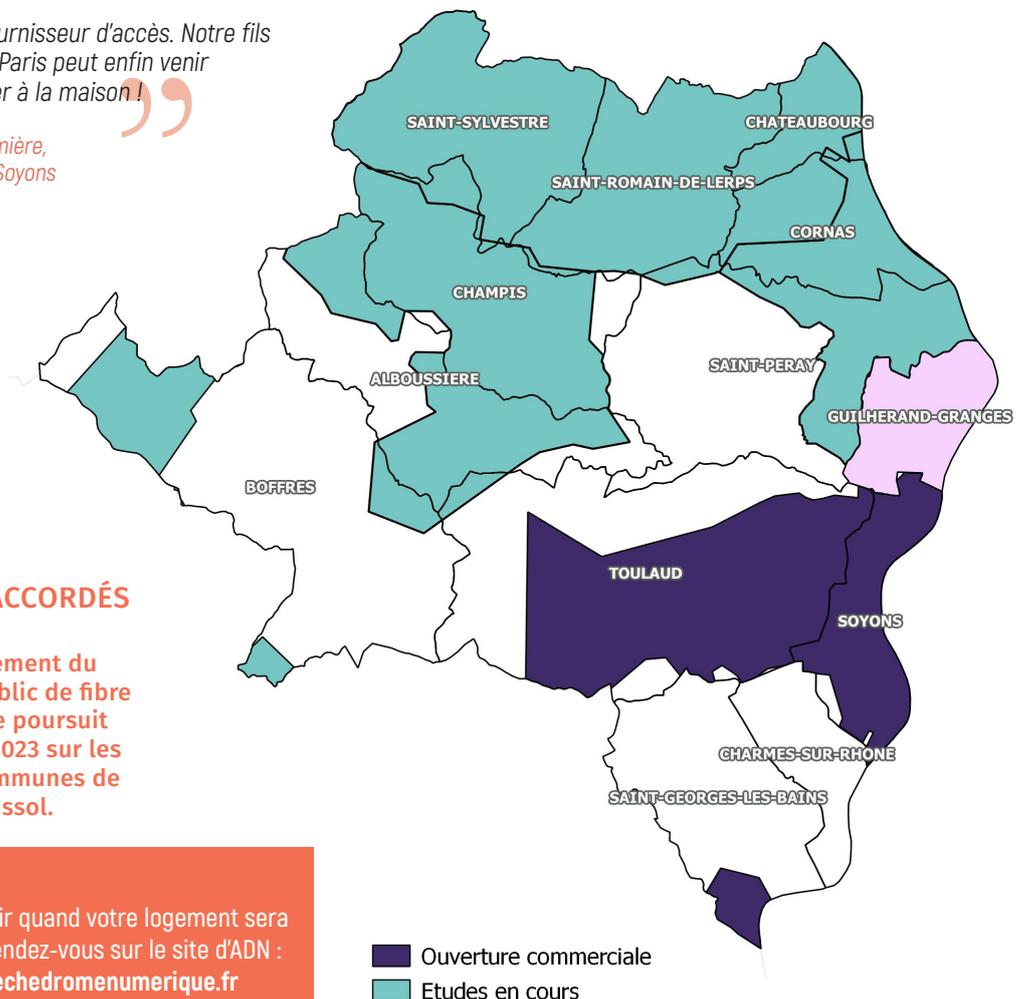
LES PREMIERS « FIBRÉS » TÉMOIGNENT

« Le temps de réaliser le raccordement jusqu'à la maison et résoudre quelques problèmes techniques, nous profitons enfin du très haut débit depuis le 24 juin et c'est la jour et la nuit par rapport à notre ancienne ADSL qui ramait énormément. La connexion internet est 100 fois plus rapide, plus de bugs ni d'image qui se fige à la TV. On peut se connecter à plusieurs appareils en même temps et on peut profiter du bouquet de chaînes TV de notre fournisseur d'accès. Notre fils qui est sur Paris peut enfin venir télétravailler à la maison ! »

Laurent Crumière,
habitant de Soyons

« L'installation est opérationnelle depuis la fin avril et sommes passés d'un débit de 2Mo à 90Mo. C'est un sacré confort. L'envoi des fichiers lourds est beaucoup plus rapide et cela facilite la gestion de nos moyens de paiement et notre communication sur les réseaux sociaux. »

Guillaume Argaud,
gérant du « Jardin des Trains Ardéchois »
à Soyons



BON À SAVOIR



TOUS RACCORDÉS EN 2023

Le déploiement du réseau public de fibre optique se poursuit jusqu'en 2023 sur les autres communes de Rhône Crussol.

INFOS

Pour savoir quand votre logement sera éligible, rendez-vous sur le site d'ADN : www.ardechedromenumerique.fr

■ Ouverture commerciale
■ Etudes en cours



▽ Les secrets de la ferme - Visite à la ferme de Vidal

L'AGRICULTURE L'ADN de Rhône Crussol

L'agriculture façonne nos paysages à travers les activités de maraîchage, arboriculture, viticulture et élevage, notamment. À travers elle, c'est tout l'art de vivre et notre terroir qui s'exprime jusque dans nos assiettes. Elle véhicule nos valeurs et compte parmi les fers de lance de notre dynamique économique et touristique. Face à tous ces enjeux, le monde agricole pose sa réflexion et se prépare aux mutations du futur. La Communauté de communes est à ses côtés.

L'agriculture un sujet qui tient à cœur

La Commission agriculture de la Communauté de communes Rhône Crussol rassemble des élus communautaires et municipaux mobilisés sur la question agricole. Celle-ci se réunit plusieurs fois dans l'année et aborde les thèmes du développement durable, des circuits courts, de l'alimentation et de l'adaptation au changement climatique afin de mettre en œuvre et de prioriser des actions collectives portées par la Communauté de communes Rhône Crussol ou auxquelles elle s'associe. Accompagner et soutenir une agriculture responsable, consciente des enjeux d'avenir mais aussi économiquement viable, c'est tout le travail de cette commission animée par Jean Riaillon, Vice président en charge de l'agriculture et de la viticulture.

Intempéries

Les arboriculteurs et viticulteurs ont subi de plein fouet la vague de gel du 9 avril. Les élus de la Communauté de communes ont participé au recensement des agriculteurs sinistrés aux côtés de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche et appuyé les demandes d'aides auprès de la Préfecture.



Quelle alimentation demain ?

La Communauté de communes engage sa réflexion sur l'alimentation dans le cadre du Contrat Territorial de Transition Agricole et Alimentaire, en partenariat avec le Département, la Chambre d'agriculture et le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Un atelier sur la prospective alimentaire animé par les cabinets Terralim et Téro a ainsi réuni, avant l'été, une trentaine de participants : agriculteurs, partenaires institutionnels, acteurs économiques, associations, porteurs de projets en agriculture. Objectifs : construire et partager une "vision" alimentaire avec les acteurs du territoire, faciliter l'élaboration d'une stratégie alimentaire locale et durable. Cette action s'inscrit également dans le Plan Alimentaire Territorial que Rhône Crussol et Arche Agglo mène ensemble et dans les réflexions lancées par le Plan Climat Air Energie territorial.

Agritourisme

Les visites à la ferme proposées par l'Office de tourisme communautaire Rhône Crussol ont fait le plein cet été ! Les touristes et excursionnistes ont pu rencontrer les agriculteurs locaux, découvrir leurs métiers et leurs produits à l'occasion des « Secrets de la Ferme ». Les visiteurs, la plupart du temps en famille, ont ainsi été accueillis à la « Miellerie à tire d'ailes » à Champis, au GAEC des Trapiers et à la ferme de Vidal à Boffres, au domaine de Belin à Alboussière et chez « les bouclettes de la plaine » à Touloud. Par ailleurs, les matinées proposées dans les vignes ont également permis au public de comprendre les enjeux de la viticulture d'arpenter de magnifiques paysages et de goûter là aussi au travail du vigneron.

▷ + d'infos : rhone-crussol-tourisme.com



SOLARISATION des toits des écoles



80 % des consommations énergétiques couvertes par les énergies renouvelables locales à l'horizon 2050.

46 % C'est le potentiel de production d'énergie solaire photovoltaïque sur le territoire

Le diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a pointé une faible production d'énergie renouvelable sur le territoire intercommunal avec seulement 10 % des consommations énergétiques couvertes par les énergies renouvelables locales.

L'objectif est d'atteindre 80 % à l'horizon 2050.

SOUS LE SOLEIL EXACTEMENT

Sur le territoire, le potentiel de production d'énergie solaire photovoltaïque est important et pourrait représenter 46 % de l'ensemble à l'horizon 2050. Forte de ce constat, la Communauté de communes a pris des mesures pour développer les installations solaires dans les communes.

UNE RÉGLEMENTATION SIMPLIFIÉE

L'installation de panneaux dans les communes est souvent freinée par la complexité des documents d'urbanisme. C'est pourquoi Rhône Crussol a décidé de modifier les règlements des Plans Locaux d'Urbanisme des communes afin de les uniformiser et faciliter l'installation de panneaux solaires photovol-

taïques. Désormais, il est possible d'installer ces panneaux en surimposition sur les toitures, c'est-à-dire par-dessus les tuiles et non pas en intégration.

DU SOLAIRE SUR LES TOITS SCOLAIRES

Rhône Crussol envisage aussi de déployer des panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments publics. Le choix s'est porté en premier sur les toitures des écoles publiques. Les communes ont été sollicitées pour valider la mise à disposition des toitures de leurs écoles en vue d'une installation photovoltaïque. Avec leur accord et si les conditions d'ensoleillement et les contraintes techniques permettent une telle installation, les communes concernées percevront une redevance en contrepartie de l'occupation de leurs toitures scolaires.



FAISONS LE POINT sur les aménagements dans vos communes



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le goudronnage des **500 km** de voiries intercommunales fait partie des missions annuelles de la Communauté de communes.

D'**avril** à **fin octobre** s'étend la période de goudronnage selon un programme établi en fonction des besoins exprimés par les communes.

C'est **au total** :

9 agents de voirie,

2 agents signaleurs

et **2** agents d'entretien des espaces naturels qui œuvrent à l'entretien de nos routes.

ALBOUSSIÈRE → traversée de la RD219

C'est opérationnel Travaux achevés depuis avril-mai 2021 avec le concours du Département.

BOFFRES → aménagement d'un point propreté

Objectif (Toutes les infos en page 7)

CORNAS → liaison Voie Bleue/ village

Objectif Création d'une voie en mode doux via le chemin du Moulin jusqu'au quartier des Ancayrats.

Début des travaux en septembre 2021

GUILHERAND-GRANGES → rues Anatole France et Marc Bouvat

Objectif Chantier d'envergure démarré en juillet 2020 avec différentes phases de travaux qui se poursuivent par la création d'un mode doux de circulation et d'un plateau traversant au niveau du groupe scolaire du Mazet.

C'est en cours Réfection de la voirie et des trottoirs achevée d'ici la fin de l'année 2021.

C'est opérationnel En test cet été : la circulation en sens unique sur toute la rue Anatole France pour permettre la création de trottoirs et d'une voie dédiée aux vélos, en contresens.

△ SAINT-PÉRAY → rue Général Leclerc

Objectif Démarrage de la dernière phase devant l'école des Brémondières. Réaménagement de la voirie et création d'un parvis en béton désactivé pour assurer l'accessibilité et sécuriser la dépose des enfants. Réalisation d'un point propreté enterré.

C'est en cours Fin des travaux avant la rentrée des classes

SAINT-PÉRAY → chemin de Hongrie

Objectif Création d'un trottoir le long du ruisseau du Merdari pour assurer la continuité piétonne du centre ville vers l'EHPAD Malgazon. Réfection de la route et des trottoirs, création de plateaux traversants pour apaiser la circulation.

C'est en cours Réalisation d'ici la rentrée 2021

TOULAUD → route de Marsannoux

Objectif Création d'un trottoir et d'un aménagement de voirie pour ralentir la circulation

C'est opérationnel Achevé fin juillet

SOYONS → chemins de Provence et des basses Freydières

C'est opérationnel Revêtement réalisé par les équipes de la Communauté de communes.



DES PIEUVRES POUR capter les micro-polluants !

La Communauté de communes Rhône Crussol, en lien avec son délégataire Véolia, a engagé le 1^{er} juin une grande opération de recherche de traces de micro-polluants dans son système d'assainissement, en amont de la station d'épuration de Guilhaud-Granges. Cette étude a visé notamment les secteurs de Toulaud, Soyons, Saint-Péray, Guilhaud-Granges, Cornas et Châteaubourg.

UNE PREMIÈRE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Pendant 5 semaines, un système de huit capteurs (ou « pieuvres ») a été immergé aux points stratégiques. Les bandellettes plastiques se couvrent d'un biofilm dans lequel s'accumulent les métaux lourds et autres micro-polluants, éventuellement présents dans les eaux usées. Les capteurs sont ensuite « essorés » et analysés en laboratoire. Rhône Crussol est la première collectivité en Région Auvergne Rhône Alpes à utiliser ce dispositif simple et ingénieux, récemment développé par Véolia.

LIMITER L'UTILISATION DE PRODUITS POLLUANTS

Au total, 14 groupes de micro-polluants ont été recherchés, parmi lesquels des perturbateurs endocriniens, des substances cancérigènes, des neuro-perturbateurs ou des insecticides. L'objectif

pour la Communauté de communes Rhône Crussol est d'établir une cartographie précise du réseau et des sources potentielles de pollution. Puis de rencontrer les entreprises mais aussi les commerçants (dentistes, coiffeurs, restaurateurs...) pour analyser avec eux les risques et trouver des solutions pour limiter les rejets des produits polluants dans les eaux usées. Car ces dernières, après traitement, vont ensuite se jeter dans le Rhône.

SENSIBILISATION DES HABITANTS

En parallèle, la Communauté de communes, fidèle à son engagement pour la protection de l'environnement et des ressources en eau, s'apprête à lancer une campagne de sensibilisation du grand public sur l'utilisation quotidienne de produits polluants, tels que les détergents, voire le dentifrice, et la menace qu'ils font peser sur notre environnement.



Chantier de Saint-Georges-les-Bains

Réalisation d'une extension du réseau d'assainissement avec séparatif sur 1660 m linéaires rue des êtres, route de Saint-Marcel, rue du Prieuré et lotissement la Grande Vigne afin de permettre un traitement des effluents par la station d'épuration et sécuriser la zone à risque de glissement de terrain.

Travaux effectués par l'entreprise Rampa-TP, achevés en mai.

Montant : 280 000€ HT.



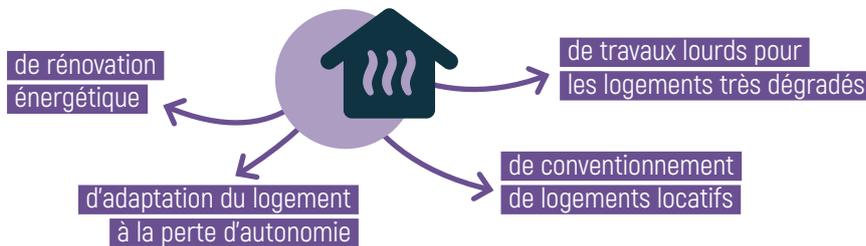
▽ Exemples de travaux de rénovation ▽



L'OPAH ça marche !

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée par la Communauté de communes Rhône Crussol en 2018 pour accompagner les ménages éligibles aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), dans leur projet de rénovation, est prolongée en 2021 et 2022.

Propriétaires occupants ou bailleurs, n'hésitez plus, vous pouvez améliorer le confort de votre logement, réduire vos factures et valoriser votre patrimoine à moindre frais. **Renseignez-vous pour vos projets :**



Paroles de propriétaires

“ L'isolation était inexistante et le chauffage électrique, un gouffre financier. Les travaux d'isolation des murs par l'intérieur et de la dalle en sous-sol, l'installation d'un poêle à granulés et le changement des huisseries sont terminés et on sent déjà le changement : plus besoin de climatisation en été ! Il ne reste plus que l'installation d'un chauffe-eau thermodynamique en août. Sur un montant total de 28 000€HT, l'Anah a subventionné 35% et Action-Logement 65%. Seule la TVA est restée à ma charge ainsi que les fenêtres et quelques frais annexes. Sans soutien financier, je n'aurais pas pu entreprendre ces travaux. ”

▷ M. G. , propriétaire depuis 2018 d'une maison ancienne en pierres à Cornas.



△ Les élus et les agents de l'urbanisme lors de la signature du prolongement de l'OPAH Rhône Crussol jusqu'au 31 décembre 2022.

Un partenariat entre l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), Rhône Crussol, Action Logement, les Communes de Guilhaud-Granges et Saint-Péray et Procvivis.

Coup de pouce pour la rénovation énergétique

Les subventions ont été renforcées pour les travaux de rénovation énergétique. Les propriétaires occupants peuvent ainsi bénéficier d'une aide allant jusqu'à 80% du coût des travaux, qui peut être encore bonifiée en fonction des caractéristiques du logement (passoire énergétique, rénovation très performante). Ainsi, sous certaines conditions, un projet de 30 000€ de travaux peut recevoir jusqu'à 25 500€ de subvention. Pour les propriétaires bailleurs, les subventions peuvent couvrir jusqu'à 100% des travaux pour un projet de 10 000€, sur les communes de Guilhaud-Granges et Saint-Péray, 2 communes qui ont décidé de contribuer par des aides complémentaires.

“ Il s'agit d'une maison à ossature bois dont les murs étaient très dégradés. Pour avoir 20° en hiver, il fallait mettre le thermostat à 30° ! J'ai été très bien conseillée par Aude Plumet de l'agence Urbanis. Une évaluation a été faite et les travaux ont suivi : isolation des murs et du vide sanitaire par l'extérieur, remplacement du simple vitrage par du double vitrage, installation d'une VMC et d'un poêle à bois. Ils sont terminés depuis janvier et le changement est énorme : j'utilise beaucoup moins la chaudière à gaz et le gain d'énergie est de 84 %. J'ai été remboursée à 100 % par rapport au devis initial, par l'Anah et Action-Logement. Seuls quelques surplus comme les gouttières ou rebords de fenêtres sont restés à ma charge. N'ayant pas de gros revenus, je n'aurais jamais pu me lancer dans de tels travaux. ”

▷ Mme C., propriétaire depuis février 2020 d'une maison datant de 1965, à Saint-Romain-de-Lerps.

L'OPAH mode d'emploi

Prenez rendez-vous avec l'opérateur Urbanis, missionné par la Communauté de Communes Rhône Crussol afin **d'être conseillé** sur votre programme de travaux, **établir un plan** de financement prévisionnel intégrant les diverses aides, **obtenir** les financements, **être aidé** dans toutes les démarches nécessaires à la réalisation de votre projet.

PERMANENCES DE L'OPAH DANS LES COMMUNES

- ▶ Les 1^{er} mardi de chaque mois en mairie d'Alboussière de 9h à 12h
- ▶ Les 2^e et 3^e mercredi de chaque mois au siège de la Communauté de communes Rhône Crussol de 13h30 à 17h
- ▶ Les 4^e mardi de chaque mois en mairie de Charmes-sur-Rhône de 9h à 12h
- ▶ Le dernier mercredi de chaque mois en mairie de Saint-Péray de 9h à 12h.

À NOTER

L'OPAH VIENT À VOTRE RENCONTRE SUR LES MARCHÉS

Les Urbanis sera présent sur les marchés de :
Alboussière le 17 septembre - Saint-Péray le 22 septembre.

INFOS / CONTACT

Urbanis, en charge de l'accompagnement des projets OPAH :
07 60 17 21 29 - opah-rhonecrussol@urbanis.fr

D'autres accompagnements existent

LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE !

Le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat Renofuté (SPPEH) est désormais en place ! Ce service gratuit pour les habitants, a été co-créé par la Communauté de communes Privas Centre Ardèche, la Communauté de communes Rhône Crussol et la Communauté de Communes Val'Eyrieux. Il vous propose des solutions : Réseaux d'artisans locaux agréé, accompagnement de projets, aides, primes... Votre rénovation est entre de bonnes mains !

▶ **Pour tout renseignement sur la rénovation énergétique des habitations, contactez le SPPEH au 04 84 79 11 23 ou par mail à centre07@renofute.fr !**
Ce dispositif est également soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

CONSEIL ARCHITECTURAL

visioperm@nences jusqu'au 30 septembre 2021
Vous construisez ? Vous rénovez ? Le CAUE de l'Ardèche propose des visioperm@nences architecturales pour vous guide en amont de votre projet, tous les mardis après-midi ainsi que les 2^e et 4^e vendredis matin du mois.

▶ **Les rendez-vous se prennent auprès du CAUE**
au 04 75 64 36 04



PLUiH une concertation dynamique

Michel Mizzi, Vice Président en charge de l'urbanisme et les agents du service urbanisme de la Communauté de communes se déplacent dans toutes les communes afin de présenter la démarche du PLUiH à l'ensemble des élus communaux.

Ces rendez-vous de terrain sont aussi l'occasion d'analyser les documents urbanismes existants dans les communes et de déterminer les attentes et les enjeux des élus municipaux en vue de l'élaboration de ce document d'urbanisme stratégique du territoire Rhône Crussol qu'est le PLUiH.

En parallèle, des rencontres ont également été organisées sur les marchés et différents lieux de vie pour sensibiliser les habitants aux choix de développements futurs de la Communauté de communes. Présenter, expliquer, écouter et construire sont les axes forts de cette concertation qui s'est également exprimée à travers la réalisation d'une enquête ouverte à tous les citoyens dès l'âge de 16 ans. Celle-ci a permis de recueillir la vision de 400 personnes résidant dans les 13 communes de Rhône Crussol. Une synthèse de ces réponses est en cours.

La plateforme digitale debatomap vous permet également de faire remonter vos remarques et vos idées en matière de cadre de vie, de mobilité, d'habitat, d'environnement, d'économie, de loisirs etc.

▶ **N'hésitez pas à vous positionner sur**
rhone-crussol.debatomap.com.



MOBILITÉ Ça bouge

En Rhône Crussol, comme en France, plus de la moitié des déplacements quotidiens font moins de 3 km... mais seuls 3% sont effectués à vélo. Pourtant les bénéfices du vélo sont multiples : santé, économie, écologie, et rapidité. L'ambition de VRD est de doubler la part du vélo sur son territoire d'ici 5 ans. Cet objectif est partagé par la Communauté de communes Rhône Crussol et inscrit dans son Plan Climat Air Energie Territorial.

Cela passe par l'aménagement d'itinéraires cohérents, confortables et sûrs permettant de relier les communes et leurs points d'intérêt. Les choses bougent sur le territoire Rhône Crussol où des aménagements ont déjà été réalisés.

Un Libélo VAE en location longue durée ?

Avant de vous lancer dans l'achat plutôt onéreux d'un vélo à assistance électrique, testez son usage dans la durée ?

VRD qui propose déjà un service de location d'un Libélo classique ou électrique pour une durée de 1 à 12 mois, élargit son offre avec 100 VAE supplémentaires en location longue. À partir de 16 ans.

▷ **Combien ça coûte ?** Le tarif pour 3 mois de location est de 15€ (moins de 26 ans) et 25€ (plus de 26 ans)

▷ **Où s'adresser ?** Chez Carbone Zéro, 24 rue Denis Papin à Valence.

Des appuie-vélos dans vos communes

La Communauté de communes Rhône Crussol a passé commande et finance 150 appuie-vélos qui sont répartis et en cours d'installation sur les communes qui en ont fait la demande.

Le Plan vélo de VRD

Valence-Romans-Déplacements prévoit à l'horizon 2026 la réalisation d'un réseau intercommunal d'environ 200 km reliant les 31 principales communes de son territoire par des liaisons vélos continues et sécurisées. Une concertation régulière est menée avec les associations vélo du territoire, les communes concernées et les départements de la Drôme et de l'Ardèche. Ce travail commun sera visible progressivement à partir de 2022. VRD investit 10 millions d'euros dans ce projet d'envergure soutenu par l'Ardèche et la Drôme pour les routes départementales.

La voiture CITIZ en autopartage déménagement...

La voiture en libre-service que l'on peut louer de manière occasionnelle, à l'heure, à la journée ou plus, va quitter le pôle de la Maladière pour être repositionnée plus en centre-ville. Ce service de proximité, pratique et économique, peut remplacer la voiture personnelle dont on ne se sert pas tous les jours, ou même le véhicule de société.

▷ + d'infos : www.alpes-loire.citiz.fr
04 76 24 57 25

Pour que les cyclos roulent cool



Le réseau des stations Libélo s'étend

Les stations Libélo ont le vent en poupe : 2400 locations ont été enregistrées à la station de la rue des Tamaris à Guilherand-Granges au premier semestre 2021 (contre 1700 au premier semestre 2020). La station de la Maladière à Saint-Péray a vu tripler le nombre des emprunts avec 900 locations sur la même période.

► Deux nouvelles stations sont en projet :

 du côté de la Beaulieu à Guilherand-Granges

 Au niveau l'Office du Tourisme à Saint-Péray.



1 La sécurisation du pont de la Beylesse, à Saint-Péray a permis de donner une vraie place aux cyclistes en élargissant l'emprise de la voie très réduite. Une signalisation au sol organise dorénavant la traversée des cycles et leur circulation en pleine voie afin d'assurer leur sécurité. La portion est limitée à 30 km/h. La voirie étant départementale, cette réorganisation de la circulation a été concertée avec le service des routes du Département.



2 Rue Louis-Ferdinand Ducros à Saint-Péray : élargissement des bandes cyclables pour assurer la continuité avec l'aménagement CVCB (chaussée à voie centrale banalisée) de la route départementale de Touloud (qui fait l'objet depuis plusieurs mois d'un test à l'échelle départementale)

3 La circulation pluri-modale du rond-point situé au niveau du centre commercial Auchan à Guilherand-Granges sera étudiée dans le cadre d'un plan d'aménagement global de l'avenue Gross-Umstadt à l'horizon 2022

4 Pont Mistral : Un projet concerté entre VRD, le département de la Drôme, Rhône-Crussol, l'association REVV... est à l'étude pour améliorer la cyclabilité du pont très fréquenté par les « vélotafeurs » ardéchois qui travaillent sur Valence. L'objectif est de sécuriser ce point de passage obligé pour les cyclistes.



« Au travail, j'y vais autrement »

Les services de la Communauté de communes Rhône Crussol renouvelleront, le 21 septembre 2021, leur participation au Challenge Mobilité initié par la Région Auvergne Rhône-Alpes en 2011. Ce jour-là tous les salariés sont invités à laisser leur véhicule au garage ou à covoiturer pour effectuer leur trajet domicile-travail. Pour les agents de Rhône Crussol, l'objectif sera de faire encore mieux qu'en 2020 où les 41 participants avaient économisé 302 km de trajet aller en voiture individuelle et autant pour le retour. Et vous, pourquoi ne pas profiter de ce challenge pour tenter d'aller au travail autrement ?

UN PARCOURS SPORTIF adapté à tous les publics !



△ Exercice d'obstacles accessible aux personnes en fauteuil roulant

C'est un équipement unique en Drôme-Ardèche qui a pris place le long de la ViaRhôna à Saint-Georges-les-Bains. Conçu pour accueillir tous les publics dont les personnes à mobilité réduite, il a été installé et financé par la Communauté de communes Rhône Crussol. Ces 12 agrès de plein air ont vocation à permettre aux sportifs de tous horizons d'entretenir leur forme tout en profitant du cadre exceptionnel des bords du Rhône !

UN PARCOURS INNOVANT

Installé dans un cadre agréable le long de la ViaRhôna, proche d'un ESAT (Établissement et Services d'Aide par le Travail) et d'un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), ce parcours accessible propose des agrès destinés tant aux personnes en situation de handicap, qu'aux personnes à mobilité réduite qu'à tous les publics. Inclusif et intergénérationnel, il ponctue la balade des bords du Rhône et a été imaginé pour être utilisé le plus largement possible.

Pour mettre en œuvre cet aménagement novateur, la Communauté de Communes Rhône Crussol a fait appel au Comité Handisport 07 pour le choix de ces 12 agrès adaptés. Ceux-ci ont été conçus

pour permettre aux personnes à mobilité réduite de travailler souplesse, équilibre et forme physique. Certains exercices peuvent être pratiqués par des personnes en fauteuil roulant, d'autres nécessitent de se tenir debout.

S'INITIER ET PROFITER !

Cette installation sportive de plein air est également dotée d'une slackline. Elle donnera ainsi l'occasion au public de s'initier à ce sport, apparu voici quelques années et qui consiste à évoluer en équilibre sur une sangle. Pour offrir une sécurité renforcée aux apprentis équilibristes, une main courante a été installée. Elle a vocation à rassurer et assister les débutants ou les personnes mal assurées dans leur initiation. Sur l'ensemble du parcours, un accent parti-



△ Mobilier d'initiation à la slackline

culier a été porté à la sécurité et au bien-être des utilisateurs. Des barrières sélectives privilégient l'accès des piétons et des fauteuils roulants. Des espaces de repos, avec bancs et tables de pique-nique, complètent cet équipement.

CONFORT ET SÉCURITÉ

L'agencement du parcours sportif adapté a été commandé chez la société Pic Bois. Un organisme de certification extérieur a été sollicité pour homologuer ces agrès sportifs et ludiques afin d'apporter toutes garanties quant à la sécurité du mobilier sportif.

▷ **POUR S'Y RENDRE** : s'engager sur le pont de Charmes, tourner sur le chemin à votre droite juste avant le feu tricolore et continuer tout droit sur la ViaRhôna

TOUS à la ludothèque

Source de découverte, d'amusement, d'échange, la ludothèque Rhône Crussol est un espace entièrement dédié aux jeux, situé au sein de la médiathèque de Guilhaud-Granges. C'est un équipement accessible aux habitants de tous âges : parents et enfants, ados ou seniors qui peuvent venir se divertir individuellement ou en groupe. À vous de jouer !



HORAIRES

mar : 15h - 19h
mer : 10h - 13h et 14h - 19h
ven : 16h - 19h
sam : 10h-13h

Entrée par l'accès principal de la médiathèque de Guilhaud-Granges

CONTACT

04 75 75 93 14
ludothèque@rhône-crussol.fr

600 jeux de construction, plateau, stratégie mais aussi des jouets d'éveil sont proposés à un public intergénérationnel. A la ludothèque, on joue à tout âge et on peut surtout jouer ensemble ! Il est possible de jouer sur place (pour cela, il n'est pas nécessaire de disposer d'un abonnement) ou emprunter le jeu de son choix. Pour cela rien de plus simple, le prêt se fait grâce à la carte valable dans le réseau des médiathèques Rhône Crussol.

À cela, s'ajoute un programme d'animations gratuites, concocté par la ludothécaire sur des thèmes qui s'adaptent en fonction des mois et des saisons.

Ne manquez pas les rendez-vous de la Ludothèque ▼

► SOIRÉE ADOS LOUPS GAROUS

Vendredi 22 Oct de 20h à 21h30

Thiercelieux est un joli petit village où il fait bon vivre. Mais depuis quelques temps des attaques incessantes de loups garous terrorisent les habitants. Ils doivent réagir pour survivre. Entre jeu de bluff et mini jeu de rôle, deux camps s'affrontent.



Les loups garous doivent manger les villageois, tandis que ces derniers doivent les tuer pour se défendre.

Soirée ados à partir de 11 ans
Autorisation parentale obligatoire

► BIENVENUE AU MANOIR DE KROQUELA

Vendredi 29 Oct de 14h à 15h



Kroquela, la sorcière vous invite dans son manoir. Elle a préparé des jeux monstrueux à l'effigie de ces amis préférés. N'hésitez pas à venir dans vos plus beaux habits de petits monstres.

À partir de 4 ans accompagnés d'un adulte

► FABRICATION D'UN JEU D'HALLOWEEN

Vendredi 5 Nov de 14h à 15h



Viens créer ton jeu « Le Ratatineur de monstres ». Celui qui ratatine le plus de monstres a gagné. Joue ensuite chez toi en famille avec ton propre jeu.

À partir de 5 ans accompagnés d'un adulte

► SOIRÉE ADOS TIME'S UP

Vendredi 17 Déc de 20h à 21h30

Venez découvrir Le Time's Up :

un jeu d'ambiance en équipe et en 3 manches.

1. En 30 secondes, faites découvrir un maximum de cartes à vos partenaires.

2. Même temps/mêmes cartes, mais cette fois-ci vous n'avez droit qu'à un seul mot.

3. Plus un mot, cette fois-ci faites deviner les cartes par le mime.



Soirée ados à partir de 11 ans
Autorisation parentale obligatoire



VALORISATION du patrimoine

La Communauté de communes Rhône Crussol dispose de plusieurs sites patrimoniaux qui font le charme de ses villages et comptent parmi ses attraits. Qu'il s'agisse du site archéologique de Soyons, du donjon vestige du château de Boffres, du belvédère du Pic à Saint-Romain-de-Lerps ou du château médiéval de Crussol, vieilles pierres et aménagements touristiques font l'objet des petits soins des équipes de l'intercommunalité qui œuvrent à la préservation de ces lieux prisés des habitants et des visiteurs.



△ Jacques Dubay, Michel Mizzi, Frédérique Gerland, Patrice Pommaret, Anne Simon entourés des équipes du pôle mobilité voirie sur le parking du Belvédère du Pic de Saint-Romain-de-Lerps

UN REMPART REMONTÉ DANS L'ENCEINTE DU CHÂTEAU DE CRUSSOL

Que les médiévistes puristes ne s'alarment point : il ne s'agit pas de rebâtir le château de Crussol mais d'en assurer la sécurité des visiteurs et d'ouvrir un nouveau sentier de visite au cœur de la villette pour découvrir le quartier des échoppes, autrefois adossées au rempart principal du château. Entamé au cours de l'été dernier, le travail de surélévation d'un mur et de sécurisation du rempart est à présent achevé. Les agents ont procédé dans les règles de l'art en récupérant des pierres dans les ruines du château pour réaliser un ouvrage maçonné qui ne dépare pas les vestiges existants. Ils ont aussi réalisé le socle destiné à recevoir la tête du « Géant de Crussol », guide du sentier d'interprétation du site, nouveau de la saison 2021.

RÉFECTION DU MUR DU PARKING DU BELVÈDÈRE DU PIC

Situé à proximité du théâtre de verdure, à deux pas du belvédère du Pic, l'ancien mur en béton cimenté du parking était dégradé et peu esthétique. Deux maçons, agents des services techniques intercommunaux, ont travaillé à sa réfection en mai 2021. Ils ont repris en totalité l'ouvrage sur une longueur de 30 mètres et remonté un mur en pierres provenant des carrières de Beauchastel et Lamastre, pour être en accord avec l'aménagement existant. Un travail de longue haleine, exécuté à la chaux et au béton tardifage, complété par la pose de barrières en bois fixées sur platines.

Coût du chantier :
9960 € dont 2600 € de matériaux/pierres



Le gymnase Didier Dinard à Charmes-sur-Rhône



Le gymnase de Saint-Sylvestre dont la rénovation du sol commencera bientôt.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Bien que le sport ne fasse pas partie, en tant que tel, des compétences de la Communauté de communes Rhône Crussol, quatre équipements sportifs relèvent bien de la gestion communautaire. Il s'agit des piscines de Guilhaerand-Granges et de Saint-Péray, équipements largement utilisés par l'ensemble de la population de Rhône Crussol (cf ci-contre pour plus d'information) ainsi que des gymnases situés à Charmes-sur-Rhône et Saint-Sylvestre. Cette gestion communautaire des deux gymnases s'explique aisément.

D'une part, parce que ces complexes sportifs étaient historiquement placés dans le giron des Communauté de communes des deux chênes (anciennement Charmes et Saint-Georges) et du Pays de Crussol lorsqu'elles ont fusionnées au sein de la Communauté de communes Rhône Crussol.

Et d'autre part, parce que leur utilisation dépasse, elle aussi, les limites des communes sur lesquelles ils sont implantés. En effet, leur usage est "mutualisé" pour permettre aux habitants des communes limitrophes d'exercer leurs pratiques sportives, au public scolaire d'être accueilli et aux associations locales d'y proposer leurs activités. Leur entretient et leur entretien, ainsi que les investissements que nécessitent ces équipements sont donc assurés par Rhône Crussol.

Prochainement, le sol du gymnase de Saint-Sylvestre sera remplacé pour un meilleur confort des usagers.

INFOS PISCINES

Les deux piscines intercommunales de Guilhaerand-Granges et de Saint-Péray offrent deux espaces d'apprentissage, de pratique sportive et de détente très appréciés du public. Gérées par Rhône Crussol depuis 2011, leurs tarifs et cartes sont valables pour les 2 piscines.

LA PISCINE COUVERTE DE GUILHAERAND-GRANGES



Construite en 1977, elle dispose d'un toit ouvrable l'été et d'un bel espace vert. Son bassin d'apprentissage et sa plateforme de jeux aquatiques pour les plus petits, créés en 2014, complètent le bassin de 25m. Sa fréquentation annuelle avoisine les 35 000 entrées (hors année Covid). Son coût de fonctionnement annuel est de 350 000€.

► HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

En période scolaire :

Lundi et vendredi : 11h30-13h30 et 16h30-19h

Mercredi 11h30-13h30 et 16h-20h

Jeudi : 11h30-13h30

Samedi : 10h30-14h

Dimanche : 9h-12h

Petites vacances :

Lundi au vendredi : 12h-19h

Samedi : 9h30-13h

Dimanche : 9h-12h

Grandes vacances :

Lundi au vendredi : 12h-19h

Samedi-dimanche : 10h30-18h

Fermeture technique : 1 semaine fin juin et début septembre ; 2 ou 3 semaines mi-décembre.

LA PISCINE DE SAINT-PÉRAY



Construite en 1969, elle compte un grand bassin de 25 m sur 12,5 m, rénové en 2020 ; un moyen bassin et une pataugeoire. Un snack-bar* à l'étage et un espace vert où l'on peut pique-niquer complètent cette installation très agréable au pied du massif de Crussol. Sa fréquentation est de l'ordre de 13 000 entrées (hors année Covid*) pour un coût de fonctionnement annuel de 90 000€.

► HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

En juin :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 12h-14h et 17h-19h

Mercredi-samedi : 12h-19h

Dimanche : 11h30-19h

Juillet-août :

Du lundi au samedi : 12h-19h30

Dimanche : 11h30-19h

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE SIGNÉE AVEC LA CAF

La Communauté de communes, les 13 communes membres et la CAF de l'Ardèche se sont réunies pour signer une Convention Territoriale Globale. Ce nouveau dispositif mis en place par la CAF fait suite au Contrat Enfance Jeunesse. Cette convention, à la fois stratégique et politique, permet de décliner les orientations départementales de la CAF dans une démarche collaborative mais aussi de "s'accorder" sur un projet social de territoire, adapté aux besoins des habitants et des familles.

Cette convention aborde une vision transversale des différents domaines d'interventions de la CAF :

- ▶ Petite enfance
- ▶ Enfance - jeunesse
- ▶ Parentalité
- ▶ Habitat - logement - cadre de vie
- ▶ Accès aux droits - inclusion numérique et animation de la vie sociale.

Elle prend aussi en considération le volet "social" dans toutes ses dimensions et à toutes les périodes de la vie. Sur le territoire Rhône Crussol, une attention particulière a été portée à la thématique des seniors et de l'autonomie.

Lancée en 2019, la démarche de rédaction de la CTG s'est poursuivie en 2020. Elle s'est articulée autour de temps d'échanges ayant rassemblé plus de 70 élus et professionnels. Cela a fait émerger une vision commune du territoire, de prendre en compte les réalités de terrain dans le diagnostic, pour dégager les forces, faiblesses et enjeux de notre territoire et aboutir à des propositions d'actions concrètes. La CTG guidera les interventions de la CAF, des communes et de l'intercommunalité durant les 5 prochaines années.



Les deux représentantes de la CAF Ardèche, Catherine Schuler, la présidente et Florence Copin, la directrice, signent la convention avec Sylvie Gaucher, Jacques Dubay et les élus des 13 communes de Rhône Crussol



Jacques Dubay, Zaz et Christophe Dorée signent une convention tripartite.

CNR S'ENGAGE

Compagnie Nationale du Rhône est le premier fournisseur français d'énergies 100% renouvelables. C'est aussi un acteur de terrain qui s'engage régulièrement aux côtés de la Communauté de communes Rhône Crussol. CNR accompagne ainsi le Crussol Festival depuis ses débuts mais soutient également l'action économique et sociale de Rhône Crussol. Entreprise aux valeurs humaines, elle contribuait l'an dernier au plan de relance de Rhône Crussol, "L'essentiel est ici", à travers le financement des chèques cadeaux à consommer localement remis au personnel des Ehpad publics durement mobilisés par la crise sanitaire. En 2021, elle a réitéré son geste en finançant des places de concert à l'attention agents des EHPAD publics de Rhône Crussol. Un bel acte de générosité de la part de CNR.



DU NEUF AU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

Les salles du musée archéologique situé à Soyons sont progressivement rénovées. Peu à peu une muséographie plus attrayante met en valeur les collections. Pour ce faire, l'équipe du musée intercommunal a confié la réalisation d'aquarelles représentant des scènes de la Préhistoire à Benoît Clarys, illustrateur ardéchois reconnu tant pour ses compétences d'aquarelliste, que pour la précision historique et scientifique de son travail. Le service communication a également apporté son savoir-faire à la confection de nouveaux cartels. Le musée est aussi équipé d'audioguides pour accompagner les visiteurs dans leur découverte.

En plus du musée, il est possible de visiter les grottes, parmi lesquelles une authentique caverne néandertalienne et une grotte à concrétion. Ça vaut le détour !

▶ **INFOS :** grottes-musée-soyons.fr



Le groupe Dyonisos magistral sur la scène du Crussol Festival

ÉCHOS DE FESTIVALS !

Il fallait oser ! L'été nous a donné raison. La 4^e édition du Crussol Festival s'est déroulée dans l'enthousiasme et l'émerveillement général, rassemblant sur 2 soirées près de 5000 personnes. Organisée en demi-jauge et dans le strict respect des protocoles sanitaires, cette session 2021 aura ravi le public et redonné de la joie à tous les participants. Si le festival a pu exister, cette année, c'est grâce aux festivaliers bien sûr, mais aussi grâce au soutien des partenaires du Festival. De nombreuses entreprises locales apportent, en effet, leur contribution pécuniaire, matérielle ou logistique... chacune mettant sa pierre à l'édifice. Parmi les partenaires institutionnels, figurent la Communauté de communes Rhône Crussol, bien sûr mais aussi la Région Auvergne Rhône Alpes et le Département de l'Ardèche ainsi que Compagnie Nationale du Rhône. Enfin, si le village citoyen n'a pas pu se tenir en raison des contraintes liées au Covid, c'est en itinérance sur tout le territoire, à l'occasion des Concerts Musiques d'été, financés par la Communauté de communes, que des animateurs du village citoyen sont partis à la rencontre des habitants, tout en animant également l'exposition du Plan Climat Air Energie Territorial de Rhône Crussol déployée lors de chaque soirée.

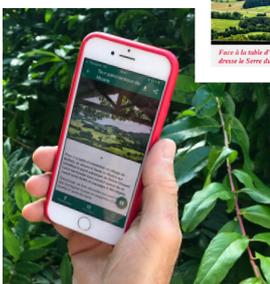
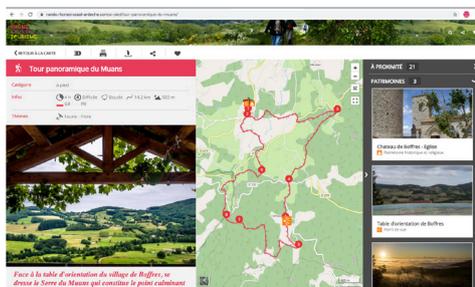


À Boffres, Lorenzo Sanchez sur scène dans un cadre idéal

À champis, Francesco Piu Trio a séduit un public venu nombreux

MUSIQUES D'ÉTÉ !

Le Festival Musique d'été s'est étoffé cet été en proposant non pas 6 mais 8 dates de concerts. Tous gratuits, ces spectacles de qualité, financés par Rhône Crussol, ont ensoleillé le territoire et rassemblé un public conquis.



► **SUR LE SITE :** rhone-crussol-tourisme.com

► **GRÂCE À L'APPLICATION RANDO MONTS D'ARDÈCHE, en sélectionnant le filtre Rhône Crussol.**

TOUT SUR LA RANDO !

La randonnée fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de la Communauté de communes Rhône Crussol. Celle-ci, en lien avec les communes et les associations locales de randonneurs, s'attache à entretenir et valoriser son vaste réseau de chemins... Saviez-vous que Rhône Crussol compte 350 km de sentiers balisés ! **A pied, à vélo ou en VTT, accédez à nos parcours numérisés.**

INFOS pratiques

Communauté de communes Rhône Crussol

1279 rue Henri Dunant - 07500 GUILHERAND-GRANGES

Tél. : 04 75 41 99 19 - accueil@rhone-crussol.fr

Horaires > Du lun au ven : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiathèques Rhône Crussol

www.mediatheques.rhone-crussol.fr

MÉDIATHÈQUE DE GUILHERAND-GRANGES

Centre Hermès, 90 rue Christophe Colomb

Tél. : 04 75 44 03 33 / Fax : 04 75 41 49 11

mediatheque.guilherand-granges@rhone-crussol.fr

rhone-crussol.fr

Horaires > mar & jeu : 15h - 19h / mer : 10h - 13h et 14h - 19h / ven : 13h - 19h / sam : 10h - 13h.

Horaires vacances d'été > mer : 10h - 13h et 15h - 19h / ven : 15h - 19h / sam : 10h - 13h

LUDOTHÈQUE DE GUILHERAND-GRANGES

90 rue Christophe Colomb

Horaires > mar : 15h - 19h / mer : 10h - 13h

et 14h - 19h / ven : 16h - 19h / sam : 10h-13h

MÉDIATHÈQUE JOËLLE RITTER DE SAINT-PÉRAY

47 rue de la République

Tél. : 04 75 40 41 42 - Fax : 04 75 25 99 39

mediatheque.saint-peray@rhone-crussol.fr

Horaires > lun, mar, jeu, ven : 15h30 - 19h

mer : 9h30 - 19h / sam : 9h30 - 12h30

Horaires vacances > mar : 15h30 - 19h

mer : 9h30 - 19h / sam : 9h30 - 12h30

MÉDIATHÈQUE D'ALBOUSSIÈRE - CHAMPIS

Tél. : 04 75 58 25 55

mediatheque.albousiere@rhone-crussol.fr

Horaires > lun, mar, jeu, ven : 9h30 - 12h30 et

13h30 - 17h / mer : 9h30 - 12h30 /

sam : 9h30 - 12h30

MÉDIATHÈQUE DE BOFFRES

Tél. : 04 75 58 20 04

Horaires > mer : 14h30 - 16h30 / sam : 10h - 12h

Fermeture le mercredi pendant les vacances

MÉDIATHÈQUE DE CHARMES-SUR-RHÔNE

Tél. : 04 75 60 91 47

Horaires > lun : 16h30 - 17h30 / mar : 15h30 - 19h /

mer : 9h30 - 11h30 et 15h30 - 17h /

jeu : 16h30 - 18h / sam : 9h30 - 12h

MÉDIATHÈQUE DE CORNAS

lireacornas@gmail.com

Horaires > mer : 15h - 17h / ven : 17h30 - 18h30

sam : 10h - 12h

MÉDIATHÈQUE DE GILHOC-SUR-ORMÈZE

Tél. : 04 75 06 29 37

Horaires > Ven : 16h30 - 19h / Sam 9h30 - 11h

MÉDIATHÈQUE DE SAINT-GEORGES-LES-BAINS

Tél. : 04 75 60 42 57

Horaires > lun, mar & jeu : 16h30 - 18h30

mer : 9h - 12h / sam : 11h - 12h

Horaires vacances > Fermeture : mar, mer et sam

MÉDIATHÈQUE DE SAINT-ROMAIN-DE-LERPS

Tél. : 04 75 58 54 85

Horaires > mar : 16h - 18h / sam : 10h - 12h

MÉDIATHÈQUE DE SAINT-SYLVESTRE

Tél. : 04 75 58 35 23 / Fermée au public, ouverture pour les scolaires uniquement.

MÉDIATHÈQUE DE SOYONS

65 rue Vincent d'Indy / Tél. : 04 75 60 81 23

bibliotheque@soyons.fr

Horaires > lun & ven : 16h - 18h30

mar : 16h - 18h / mer : 10h - 12h et 15h - 18h30

MÉDIATHÈQUE DE TOULAUD

Tél. : 04 75 83 63 12

Horaires > lun : 16h30 - 18h30 / mar & ven : 16h30 -

18h30 / mer : 9h30 - 11h30 et 16h30 - 18h30 /

sam : 10h - 12h

Horaires vacances > mar & ven : 16h30 - 19h /

sam : 10h - 12h

Piscines

Port du bonnet obligatoire

PISCINE DE GUILHERAND-GRANGES

Quai du Rhône - Tél. : 04 75 44 73 68

Horaires > lun et ven : 11h30 - 13h30 et 16h30 - 19h

mer : 11h30 - 13h30 et 16h - 20h / jeu : 11h30 - 13h30

sam : 10h30 - 14h / dim : 9h - 12h.

Horaires été > du lun au ven 12h - 19h

sam & dim : 10h30 - 18h

Horaires vacances toussaint > du lun au ven :

12h - 19h / sam : 9h30 - 13h / dim : 9h - 12h

PISCINE DE SAINT-PÉRAY

Rue Baptiste Marquet - Tél. : 04 75 40 30 90

Horaires > Piscine ouverte uniquement l'été : du

lun au sam : 12h - 19h / dim : 11h30 - 19h

Réseaux Assistants Maternels

RAM LES LUCIOLES DE CRUSSOL

251 rue Anatole France - Guilherand-Granges

07 61 51 02 50 - ramleslucioles@rhone-crussol.fr

RAM LES OURSONS

Rue du Prieuré - Saint-Péray

04 75 55 17 54 - ramlesoursons@rhone-crussol.fr

RAM ITINÉRANT

06 65 51 24 86 - ramitinerant@rhone-crussol.fr

Déchetteries

Les habitants des communes de Rhône Crussol

ont accès aux déchetteries suivantes :

DÉCHETTERIE DE GUILHERAND-GRANGES

303 chemin des Mulets

07500 Guilherand-Granges Tél. : 04 75 81 12 25

Horaires > du lun au ven : 8h30 - 12h et 14h - 18h

sam : 8h30 - 18h

DÉCHETTERIE D'ALBOUSSIÈRE

RD 219 - Direction Saint-Sylvestre - 07440 Alboussière

Horaires > lun : 9h - 12h / mer : 13h30 - 17h30

sam : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

DÉCHETTERIE DE TOULAUD

La déchetterie de la ZA les Uffernets

Horaires > mar , jeu et sam : 8h - 12h

DÉCHETTERIE DE CHARMES-SUR-RHÔNE

ZI Champs-Trentenier - 07800 Charmes-sur-Rhône

Horaires > Du lun au ven : 13h30 - 17h30

(fermé jeudi) / Sam : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Horaires susceptibles de changer
du fait de la situation sanitaire

Site archéologique de Soyons

Grottes : RD86, sortie sud de Soyons

Musée : 28 rue de l'Eglise - 07130 Soyons

Tél. : 04 75 60 88 86 - nmusee.soyons@rhone-crussol.fr

Horaires > 1^{er} avril au 31 octobre :

du mer au dim : 14h - 18h

Juillet et août : tous les jours de 10h30 à 18h30.

Départ des visites guidées des grottes : toutes les 30 min. jusqu'à 1h avant la fermeture.

Tarifs > Musée : 4 € (Réduit : 3 €) Grottes +

musée : 8 € (Réduit : 6 €)

Gratuit pour les - de 5 ans Initiation fouille : 4 €

Château de Crussol

Tél. : 04 75 81 00 51 - sitedecrussol@rhone-crussol.fr

www.chateaudecrussol.com

Horaires > Avril : du mar au dim : 13h30 à 18h30

Mai / Juin : du mar au dim : 10h - 13h et 15h - 18h30

Juillet / Août : 7 jrs/7 : 10h - 13h et 15h30 - 19h

Sept : du mar au dim : 13h30 - 18h30

Octobre / Novembre : Les week-ends de 13h30 à

17h30

Office de tourisme communautaire

OT SAINT-PÉRAY, 1 RUE DE LA RÉPUBLIQUE

04 75 40 46 75

tourisme@rhone-crussol.fr

Horaires > De Nov à février :

du mar au ven : 9h30 - 12h30 et 14h - 18h

De mars à oct : du mar au sam : 9h30 - 12h30

et 14h - 18h30

OT ALBOUSSIÈRE, PLACE DE LA FONTAINE

04 75 58 20 08

Ouverture en période estivale et

lors des ponts de mai

Toute l'année POINT D'INFORMATION TOURISME au

Centre de Services/EPN

Espace public numérique Alboussière

epnalbousiere@rhone-crussol.fr

epn.albousiere.inforoutes.fr

Maison de services au public

msap@rhone-crussol.fr

facebook.com/msapalbousiere

Centre de services

centredeservices@rhone-crussol.fr

www.lecentredeservices.fr

20 rue des écoliers - 07440 Alboussière

Tél. : 04 75 58 29 13

Horaires > Lun, mar, jeu, ven : 9h30 - 12h30

et 13h30 - 17h / Mer et sam : 9h30 - 12h30

Horaires d'été > Mêmes horaires

SAUF fermeture le samedi